



La toiture de ma maison construite par phénix est non conforme

Par **bruno805**, le **13/10/2013** à **06:38**

Bonjour, je vous remercie pour votre forum qui est d'une grande aide.

J'ai fait construire ma maison il y a 5 ans c'est dans lotissement ou d'autre promoteur ont fait des constructions.

au moment de la construction, la mairie m'a informé que les tuiles posées par le constructeur n'était pas celle demandée.

le constructeur dit que la société lafarge lui à donnée les tuiles correspondantes et qui sont posés et représentait **l'aspect souhaité par la mairie**, et ont continué à les posées sur 13 maisons.

Je suis retournée en mairie pour leur dire que j'avais l'intention de me retournée contre Phénix pour les obligées à remplacer les tuiles.

Il m'a été répondu de façon verbale que phénix ne changerait pas les tuiles, puisque un procès risque d'être long, et que maison phénix, savait que au bout de **3 ans que la conformité de la toiture tomberait automatiquement**.

Est ce Vrai? merci pour votre réponse